

PV du Conseil Municipal

Du Mardi 15 Décembre 2020 à 20 h 30

- Appel des Conseillers municipaux :

	Présent	Absent	Procuration
CROS Francis	x		
CROS Marie-Françoise	x		
SENEGAS Didier	x		
GOS Blandine	x		
CALVET Bernard	x		
PALAYSI Florence	x		
MOINE Claude	x		
VISTE-JALADE Françoise	x		
GENRE GRANDPIERRE Denis	x		
GUIBBERT Béatrice	x		
ROUS Christophe	x		
BESNARD Céline		x	
GRANIER Jacqueline	x		TURQUAY Patricia
CALAS Franck	x		
TURQUAY Patricia		x	

Nombre de conseillers **En exercice : 15 (Quorum :8)**
Présents : 13
Procuration(s) : 1

- désignation secrétaire de séance : ROUS Christophe

Ajout à l'ordre du jour : 5- Exonération Exceptionnelle facturation photocopies associations

Actualités du Maire

Franck CALAS : remplacement d'Eric : pourquoi ne pas faire monter quelqu'un en interne, déjà aux espaces verts pour remplacer Eric quitte à le former. Va-t-il perdre son grade de chef des espaces verts ?

Francis CROS : la volonté municipale est d'étoffer le service espaces verts par une personne qualifiée pouvant avoir une certaine expérience dans le domaine du fleurissement et de l'encadrement du personnel.

Vote du Compte Rendu

1- Vote du PV du conseil municipal en date du 12 novembre 2020

Vu le PV du conseil municipal en date du 12 novembre 2020.

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

Finances

2- DM n°3 Budget M14 :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE.

Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE indique au conseil que pour la bonne marche financière de la commune il est nécessaire de prendre une Décision Modificative au Budget Principal :

Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
Ecritures Comptables Administratives					
2151-178	Travaux Hors Programme	+10 000			
21318-89	Travaux Bâtiments Communaux	+23 000			
2158-30	Matériel Divers	+11 500			
2151-239	Pluvial Le Tarras	-33 000			
21318-238	Toiture Logécos	-7 184			
21318-237	Chauffage Gymnase	-4 316			
6688	Autres Charges Financières	+150			
6227	Frais Acte contentieux	-150			
Acquisition Camping					
2111-170	Terrains	-250 000			
2132-170	Immeuble de Rapport	+230 000			
2181-30	Installations Générales	+20 000			
Total		0			

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : au sujet de la NBI des administratifs, au dernier conseil, je vous avais demandé si les agents du service administratif y avaient droit vous m'avez répondu non. Après quelques recherches, il s'avère qu'ils y ont bien droit, je pensais que la DM était pour cela.

Francis CROS : après vérification des textes, j'ai souhaité que la NBI s'applique à la totalité de nos personnels techniques, écoles et administratifs. Pour abonder l'enveloppe nécessaire, il n'a pas été utile de recourir à une DM supplémentaire

3- Vote tarifs 2021 Eau et Assainissement M49

	2020			2021				
	Abonnement	Redevance / m3		Taxe Adour G	Abonnement	Redevance / m3		Taxe Adour G
Eau Publique	25.00 €	1.250 €		0.330	25.00 €	1.350 €		0.330
		Tranche 1 <150m3	Tranche 2 >150 m3			Tranche 1 <150m3	Tranche 2 >150 m3	
Assainissement	25.00 €	0.970 €	1.080 €	0.250 €	25.00 €	1.070 €	1.180 €	0.250 €

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

Location

4- Location Hangar Zone Artisanale (Mr Guy CABROL)

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la commune a rendu à la communauté des communes deux garages à la base des Bouldouïres où les services techniques stockaient du matériel.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bernard CALVET.

Monsieur Bernard CALVET indique au conseil qu'il est donc nécessaire de trouver une alternative à ce manque de place et présente donc au conseil municipal un bail de location entre la Commune et Mr Guy Cabrol concernant une partie (actuellement 180m²) de son hangar Agricole situé à la zone artisanale à compter du 1^{er} janvier 2021 afin de stocker du matériel et des véhicules.

Le prix mensuel est fixé à 1€ le m² (soit 180€)

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : Location hangar CABROL : il faudrait rapatrier le matériel qui se trouve à la Moutouse pour éviter deux locations.

Francis CROS : à ce jour, les services techniques ont une multitude de matériels éparpillés dans des hangars ou garages en divers points de la commune. L'objectif est de recentrer l'ensemble des engins en un seul point afin d'éviter des pertes de temps et des contraintes néfastes au bon déroulement du service.

5- Exonération Exceptionnelle Facturation Photocopies Associations

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Françoise CROS.

Madame Françoise CROS indique au conseil qu'au vu de la situation financière actuelle des associations suite à la Crise sanitaire due au COVID-19, je vous demande l'autorisation de ne pas facturer les photocopies effectuées par les associations cette année (2020) conformément à la délibération en date du 1^{er} Mars 2017.

Madame Jacqueline GRANIER et Monsieur Franck CALAS ne participent pas au vote car ils sont présidents des associations intéressées.

Vote : pour : 12 contre : 0 abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : au sujet de la feuille du CCAS distribuée par la poste et surtout de l'article du journal, il me semble particulièrement déloyal de vous approprier ce que l'ancienne municipalité a mis en place. Car hormis le service des courses toute la semaine il n'y a rien de nouveau sous le soleil !!!

Même la cellule de crise COVID a été mise en place par votre prédécesseur au mois de Mars à la demande de la Préfecture.

De plus si ma mémoire ne me fait pas défaut, vous aviez voté contre le projet du transport des aînés en 2009.

Francis CROS : je pense que le service de transport à la demande répond à un réel besoin sur la commune. Le souhait est de l'étoffer, de le faire connaître encore un peu plus afin d'être proche des personnes âgées souvent éloignées du village, des commerces et de tout autre service. Le CCAS présidé par Claude MOINE a pris tout à fait l'importance de ce service.

Jacqueline GRANIER : j'ai reçu un deuxième courrier du Sous-Préfet nous donnant raison pour les commissions municipales, vous aviez d'ailleurs rendez-vous avec lui le 17 décembre, mais votre rendez-vous a été annulé. Que comptez-vous faire ?

Il y a trois commissions où nous devrions avoir un titulaire et un suppléant : la commission des appels d'offres, la commission du CCAS, la commission urbanisme.

Francis CROS : je m'engage à vérifier vos dires et à rectifier si besoin la composition de ces trois commissions.

Jacqueline GRANIER : Colis de Noël : faites attention à vos listes, elles ne sont pas à jour car il y en a qui ne l'ont pas eu.

Francis CROS : les listes des personnes de plus de 75 ans vivant en couple ou seuls bien que vérifiées sont fiables à 99 % toutefois.

Si des personnes se manifestaient ultérieurement, bien évidemment qu'elles seraient prises en compte l'objectif étant que personne ne reste au bord du chemin.

